



Les avantages de la ZFU

Le dispositif de Zone franche urbaine (ZFU) comporte un certain nombre d'avantages. Il repose notamment sur 5 d'exonérations fiscales et sociales à destination des entreprises:

- > Exonération d'impôts sur les bénéfices (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu)
- > Exonération de la taxe professionnelle
- > Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- > Exonération des charges sociales patronales de sécurité sociale, FNAL et versement transport
- > Exonération des cotisations sociales personnelles maladie et maternité.

Pendant les 5 premières années, les entreprises sont exonérées à 100% de ces charges fiscales et sociales. Ces exonérations se poursuivent ensuite à taux dégressif pour une durée de 3 à 9 ans selon les caractéristiques des entreprises.



31, av. du Président Salvador Allende
BP 80004 - 93001 Bobigny Cedex

☎ 01 41 60 93 93